

Conseil de Gestion de la Fondation A*MIDEX
Le 03 juin 2019 de 15h00 à 16h00
Procès-verbal de séance

Etaient présent.e.s ou représenté.e.s :

Collège des Représentants de l'Etablissement :

- Yvon Berland, Président de l'Université d'Aix-Marseille
- Denis Bertin, Vice-Président délégué A*MIDEX
- Pierre Chiappetta, Vice-Président Recherche
- Maryline Crivello, Directrice exécutive de la Fondation A*MIDEX
- Thierry Paul, Vice-Président Formation (pouvoir donné à Pierre Chiappetta)
- Brigitte Carpentier, Directrice des Affaires Financières et Trésorière de la Fondation

Collège des Fondateurs :

- Jean-Philippe Agresti, Vice-Président au partenariat avec le monde socio-économique, représentant l'Université d'Aix-Marseille (pouvoir donné à Rostane Mehdi)
- Jean-Yves Marzin, Directeur de l'INSIS du CNRS et Directeur scientifique référent pour le site d'Aix-Marseille
- Claire Giry, Directrice générale déléguée Inserm (pouvoir donné à Rostane Mehdi)
- Rostane Mehdi, Directeur de l'IEP d'Aix-en-Provence
- Frédéric Fotiadu, Directeur Ecole Centrale de Marseille

Collège des Personnalités qualifiées :

- Bernard Besnainou, Chef de la Cellule animation scientifique et actions régionales, représentait Jean-Michel Morey, Directeur adjoint du centre de Cadarache
- Christophe Chambon, Directeur des Affaires Générales, IRD (pouvoir donné à Bernard Besnainou)
- Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général AP-HM (pouvoir donné à Bernard Besnainou)

Etaient excusés :

- Hervé Brailly, PDG d'Innate Pharma, membre du collège des fondateurs

Siégeaient avec voix consultative :

- Magali Perez, Division de la Chancellerie des universités et des affaires générales, Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille
- Jean-Paul Bony, Directeur Général Adjoint des Services de l'Université, représentant Laurent Barbieri, Directeur Général des Services
- Isabelle Leclercq, Agent-Comptable de l'Université
- Céline Bréal, Directrice de la Fondation A*MIDEX
- Ghislaine Gibello, Déléguée régionale CNRS
- Aurélie Philippe, Adjointe au Délégué régional Inserm
- Marine Sabounji, Responsable de la mission Accompagnement au changement IRD
- Emilie Garrido-Pradalie, Directrice de la Recherche AP-HM

Ordre du jour :

Cf. support de présentation en PJ.

- 1) Exécution budgétaire au 31 mars 2019
- 2) Budget rectificatif n° 1 de la Fondation universitaire A*MIDEX

Procès-verbal

1) Exécution budgétaire au 31 mars 2019

Le Vice-Président délégué A*MIDEX commente l'exécution 2019 (*cf. diapositives 4 à 7*).

Depuis la pérennisation de l'IdEx, l'exécution budgétaire est présentée par grandes typologies d'objectifs stratégiques au sein des appels à projets et appels à candidatures lancés par l'IdEx, les projets lauréats du Programme Investissement d'Avenir et les activités partenariales.

Les **autorisations d'engagement consommées** s'élèvent à 4 943 611€ à fin mars 2019, soit un taux d'exécution de 10% du montant budgété de 48 966 469€, en baisse par rapport à fin mars 2018. Retraité des activités partenariales et des crédits non affectés (Reserdex), le taux est de 13%.

Il est notamment expliqué par les exigences d'externalité sur les recrutements, le lancement des marchés et des aspects ponctuels liés à l'activité des projets en cours et aux démarrages à venir des projets en 2019 (crédits non affectés – Reserdex). Sur les projets lauréats des appels à projets et appels à candidatures, des écarts conjoncturels, sont identifiés selon les fonds et l'état d'avancement des 144 projets en cours.

Concernant les dépenses de personnel, la stratégie de l'IdEx vise à favoriser le recrutement des post-doc et BIATSS. La moyenne des ETPT est de 238 à fin mars 2018 et ressort à **246 à fin mars 2019**, soit une variation de +8 ETPT. La moyenne des ETPT était de 231 à fin décembre 2018, soit une variation de +15 ETPT. En 2018, il y a eu 177 recrutements (toutes catégories confondues), hors renouvellements qui produiront l'intégralité de leurs effets en 2019 compte-tenu des dates de prises de fonctions. Il est constaté des difficultés notables à recruter sur les projets lauréats d'AAP à prise de risque élevée (AAP Interdisciplinarité) ou pour les profils techniques spécifiques (plateformes, etc).

Concernant les recettes, les encaissements 2019 se répartissent entre :

- Les recettes au titre de la dotation non-consommable ANR au titre d'1 trimestre ;
- Les versements ANR perçus au titre des projets conformément aux échéanciers : versements **RHU 3** Epinov pour 2 266 164€ et PIONeeR pour 2 485 000€ ; **Ecoles Universitaires de Recherche** 866 880€ pour AMSE et 590 940 € pour nEUro*AMU et **institut convergences** ILCB pour 677 792€ ;
- Les financements du monde socio-économique encaissés : dont 150 000€ pour le projet de recherche DATCARB avec la société Total ; 133 995 € pour la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille; 72 000 € pour le DHU Imaging; 102 627€ Crédit Agricole Alpes Provence pour la chaire partenariale.

Sont ensuite présentées les conventions de reversement signées au 31 mars 2019 par type de projet et par partenaire (cf. diapositives 8 à 10). L'état cumulatif à fin mars 2019 ressort à 24,3 M€, dont 11,8 M€ pour les RHU3, 9 M€ pour les LabEx, 3,5 M€ pour les projets IdEx.

L'Agent-Comptable de l'Université présente l'évolution de la trésorerie au 31 mars 2019 qui ressort à 36 M€, contre 29 M€ au 31 mars 2018 (cf. diapositive 11).

Le Directeur scientifique référent du CNRS pour le site d'Aix-Marseille préconise de compléter cette présentation par une **présentation de la prévision pluri-annuelle** en autorisation d'engagement. Le Président partage cette observation et retient l'idée pour la prochaine séance du Conseil de Gestion A*MIDEX.

2) Budget rectificatif n° 1 de la Fondation universitaire A*MIDEX

Cf. tableaux soumis à vote en pièce jointe.

Le Vice-Président délégué A*MIDEX présente en préambule la méthodologie du Budget rectificatif n° 1 de la Fondation universitaire A*MIDEX.

Pour les futurs projets, qui ne sont pas encore matérialisés par une convention de mise en œuvre du projet, les estimations prises en compte proviennent du chiffrage du Comité de Pilotage A*MIDEX ou des réponses des porteurs dans le cadre d'un appel à projet. Pour les projets en cours, la projection pour l'année 2019 par masse a été menée à partir de la convention de mise en œuvre du projet et des allers retours avec les porteurs de projet en se basant sur l'analyse des recrutements en cours et à venir, et en se référant aux taux d'exécution. Une **attention a été notamment portée sur la masse salariale** pour les prévisions remontées par les porteurs de projets AAP Interdisciplinarité, AAP Emergence & Innovation et les projets complexes (LabEx et Instituts Convergences notamment). Pour les Instituts Convergences, les EUR et les LabEx, une **phase de contrôle de l'opportunité** a été effectuée conjointement par l'équipe A*MIDEX en se basant sur le tableau de suivi des dépenses des enveloppes, sur l'analyse des recrutements en cours et à venir, et en se référant aux taux d'exécution.

La Trésorière de la Fondation A*MIDEX présente ensuite une synthèse du budget rectificatif n°1 2019 de la Fondation A*MIDEX (cf. diapositives 14 à 16).

Le budget rectificatif n°1 2019 porte sur la re-prévision de l'activité de la Fondation, dont de nouveaux projets et leur financement ainsi que l'ajustement des prévisions. Il se traduit par un **ajustement de la prévision d'Autorisations d'Engagement (AE) de -2,5M€**. La diminution porte essentiellement sur l'enveloppe de masse salariale -2,1 M€. La diminution de l'enveloppe de fonctionnement, -177 K€, ne concerne que la variation des frais de gestion prélevés suite à une diminution des prévisions de dépenses de la dotation pérenne. La diminution de l'enveloppe d'investissement, -185K€, concerne la Cité de l'Innovation et des Savoirs (système HYVE 3D). Au niveau des recettes, il n'y a pas de nouvelles prévisions d'encaissement significatives (+50 K€). Le solde budgétaire négatif, s'améliore à la faveur d'une réduction des dépenses prévisionnelles de l'IDEX notamment. Il passe de -5,1 M€ à -2,6 M€.

Suite à des échanges, et au vu du niveau de la trésorerie, le Vice-Président délégué A*MIDEX précise qu'un travail est mené sur l'articulation du cycle des projets et du cycle de la dépense.

Concernant l'utilisation des crédits, sur les 25,6 M€ qui seront encaissés en 2019 au titre de la dotation pérenne IdEx, les dépenses inscrites au budget agrégé s'élèvent à 30,99 M€ en droits constatés, soit une diminution de -1,67 M€ par rapport au budget prévisionnel et qui porte principalement sur les Instituts Convergences et les LabEx (cf. diapositive 17).

Différents éclairages sont ensuite présentés : LabEx, Instituts Convergences et Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (cf. diapositives 18 à 21).

La trésorière et l'agent-comptable de l'établissement présentent les **tableaux sur lesquels le Conseil de Gestion est appelé à délibérer** (cf. diapositives 22 et 23). Il est rappelé que le Conseil de Gestion de la Fondation universitaire A*MIDEX doit approuver les autorisations budgétaires et la situation patrimoniale en droits constatés avant qu'ils ne soient soumis au Conseil d'Administration de l'Université.

Le solde budgétaire est amélioré dans le cadre du Budget Rectificatif n°1 2019 et ressort à **-2 611 145 €**, avec des prévisions d'encaissement de recettes à hauteur de 36 022 845 € pour des dépenses en CP (Crédits de Paiement) à hauteur de 38 633 990 M€.

La variation prévisionnelle de trésorerie est conforme au solde budgétaire et s'élève à - 2 611 145€. **Après le vote du budget rectificatif n°1 2019, la trésorerie s'élèverait à 30 167 853€ et le fonds de roulement à 2 119 992€.** Le résultat patrimonial s'élève à -408 724€ et est issu des activités du partenariat.

Approbation du budget rectificatif n°1 2019 en autorisation budgétaire et de la situation patrimoniale en droits constatés de la Fondation universitaire A*MIDEX à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s.

Le prochain **Conseil de Gestion** initialement prévu le lundi **16 décembre 2019 de 16h00 à 17h00** est **annulé**. La nouvelle date, probablement en novembre 2019 sera transmise prochainement.